

La chasse-galerie : de l'ethnologie à la linguistique *The legend of the flying canoe: a linguistic perspective*

Claude Poirier

Volume 17, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066006ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1066006ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, C. (2019). La chasse-galerie : de l'ethnologie à la linguistique. *Rabaska*, 17, 45–58. <https://doi.org/10.7202/1066006ar>

Résumé de l'article

La légende de la chasse-galerie occupe une place privilégiée dans la culture québécoise. La version qui circule de nos jours est une adaptation d'une légende de l'ouest de la France qui a perdu le caractère effrayant de la croyance d'origine dans le processus d'appropriation qui s'est effectué au Québec. Complétant l'étude qu'en ont faite les spécialistes du folklore, l'article CHASSE-GALERIE rédigé pour la deuxième édition du *Dictionnaire historique du français québécois* précise l'origine de l'appellation *chasse-galerie* et la distinction entre la version reçue de la légende et la version adaptée. Elle met en évidence le développement sémantique qu'a connu ce mot dans la langue populaire et la place que la légende occupe dans l'imaginaire québécois. Cette monographie de *chasse-galerie* fournit l'occasion de rappeler l'importance des sources reflétant la langue orale dans le corpus de référence des dictionnaires de langue québécois.

La chasse-galerie : de l'ethnologie à la linguistique

CLAUDE POIRIER
Trésor de la langue française au Québec

Présentation

La légende de la chasse-galerie a fait l'objet de nombreuses études depuis le XIX^e siècle par des folkloristes et autres observateurs de la culture populaire québécoise qui en ont recueilli et comparé les versions. On a proposé des hypothèses pour expliquer les manifestations physiques réelles ou imaginées associées à la chasse-galerie dont parlaient les témoins autoproclamés du phénomène (bruits de chaînes, gémissements, cris d'animaux, voix d'hommes et de femmes, vacarme d'un équipage traversant le ciel). On s'est intéressé aux origines de cette légende, qui est ancienne en Europe, on en a dégagé la trame, variable selon les sources et les époques, et on a cherché à en cerner la signification sociologique. Dans l'article ci-dessous, qui paraîtra dans la deuxième édition du *Dictionnaire historique du français québécois (DHFQ)*, la légende est réexaminée d'un point de vue linguistique. On disposera ainsi d'une grille d'analyse complémentaire pour prendre la mesure de sa portée culturelle.

Le linguiste prend en compte des aspects différents, ou du moins accorde une attention plus grande à certaines questions qui ont pu être abordées dans des études ethnologiques. Ainsi, on s'attarde ici à l'examen du nom de la légende et on précise les développements sémantiques qu'a pu connaître le mot *chasse-galerie* dans la langue courante, indices de sa pénétration dans l'imaginaire collectif. Cette analyse lexicologique est complétée par un examen philologique de diverses versions qui permet de faire voir qu'il en existe deux principales, bien distinctes, l'une héritée de France, l'autre créée au Canada. Est ainsi mis en évidence l'esprit ludique qui a caractérisé l'intégration dans notre culture d'une légende qui causait une certaine frayeur dans les régions de France où elle avait cours. L'appropriation que notre société a faite de cette légende se manifeste dans la chanson, dans les arts visuels et jusque dans le commerce.

L'article CHASSE-GALERIE occupe moins de dix lignes dans le grand *Trésor de la langue française* de Nancy (16 volumes), qui est le meilleur répertoire du français de référence, et ne figure même pas dans le *Dictionnaire historique de la langue française* de la maison Robert (on lui consacre 6 lignes dans Robert 2001, en raison de l'emploi du mot au Québec). En comparaison, ce même article occupait une page entière dans le *Dictionnaire canadien-français* de Sylva Clapin (1894) et remplit une colonne de plus de cinquante lignes dans le *Dictionnaire du français plus* (1988). C'est que, pour les Français, la légende qu'évoque ce mot est un phénomène régional et ancien qui n'a plus de résonance dans la société. En conséquence, on ne s'attend pas à ce qu'il figure dans *Le Petit Larousse* ; mais on ne sera pas surpris de le trouver dans un dictionnaire québécois. De plus, la conception qu'un Français a de sa langue est différente de celle qui habite le locuteur québécois, et cela a une incidence sur le contenu du dictionnaire de langue.

À propos de cette différence de perspective, rappelons qu'il existe deux variétés fondamentales du français, la première étant celle qui a pris naissance à Paris et dont la gestion a été confiée à une élite, la seconde, qui est à l'origine des français d'Amérique du Nord, étant une variété populaire qui a évolué dans un contexte de plus grande liberté¹. Décrire ces deux variétés entraîne la prise en compte d'un corpus sensiblement différent. Pour le français de type parisien, les usages sont constamment mis en rapport avec les écrits littéraires et la langue soignée, alors que, pour la variété nord-américaine, qui n'a pas fait l'objet d'une normalisation planifiée, les usages oraux prennent plus d'importance. Ce qui caractérise cette langue est en effet à chercher d'abord dans les discours informels de la vie de tous les jours.

Cela explique que le corpus du *DHFQ* se compose en proportion d'un plus grand nombre de sources traduisant l'usage oral que celui des dictionnaires de France. On cite des radiromans et des téléromans, des chroniques humoristiques publiées dans les journaux et des enquêtes de terrain, notamment celles qui ont conduit à la constitution des Archives de folklore (AF) de l'Université Laval. Dans la première édition du *DHFQ* (1998), les collections des AF et les éditions de contes, notamment celles publiées par Marius Barbeau, sont citées une centaine de fois. Mais la langue orale se manifeste aussi dans d'autres sources, anciennes et actuelles, et cette tendance demeure bien vivante. On observe par exemple dans les journaux depuis une trentaine d'années une percée des mots familiers qui

1. Pour la question de la genèse des variétés de français, voir Claude Poirier, « Perception et maîtrise de la norme de référence dans le monde francophone : un essai d'explication des différences », dans A. Boudreau et alii, *Colloque international sur l'écologie des langues*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 113-130.

pénètrent même dans les textes les plus sérieux, comme les éditoriaux. On ne s'étonne plus de relever sous la plume des chroniqueurs des mots comme *bretter*, *enfarger*, *épivarder* ou *sparages*.

En donnant la parole aux témoins qui ont contribué aux enquêtes ou qu'on a mis en scène dans la littérature radiophonique et télévisuelle, le *DHFQ* illustre la richesse des ressources dont disposent les gens ordinaires pour exprimer leur pensée. Les enquêtes de Pierre Perrault regorgent d'énoncés, saisis sur le vif, qui montrent que les témoins qu'il a fréquentés savaient exploiter l'expressivité des mots non standard et manier la syntaxe de la langue populaire. En voici un exemple (l'italique est de nous) :

[...] pis là [à la hauteur d'un gouffre], le courant *accote* après l'autre *batture*, là, pis ça tourne, là, ça *viraille*, là. [...] le courant, il s'en vient pis il *accote* après la *batture* là-bas, alors faut qu'il remonte, le courant, là. Ça fait une *tournade*, ça. (1961, Petite-Rivière-Saint-François, Charlevoix).

La liberté de créer sans trop se soucier des règles établies a donné lieu à des créations savoureuses qui expriment avec une élégance originale par rapport aux formulations littéraires les réalités de la vie quotidienne. Tel témoin parle d'une *haleine de vent*, tel autre de nourriture *chétive* (signifiant une nourriture sans raffinement, comme des plats réchauffés, du pain sans beurre). Un troisième explique que la « glace qu'on appelle *grignotue*, c'est tout du frasil qui est gelé ensemble. » Enfin, un habitué de la pêche décrit ainsi la migration des saumons : « Les saumons descendent avec le frasil d'automne quand la rivière commence à geler. Il [le saumon] descend comme une petite glace entre eau et glace, un petit concassé de glace. » Cette appropriation de la langue est frappante dans de nombreux toponymes qui égaient la lecture des cartes officielles du Québec ou qui circulent dans les réseaux locaux (*Tête-à-la-Baleine*, *L'Anse-Pleureuse*, *Lac de la Menterie*, *Lac Frimassé*, *Lac Cent Piastres*, *Manche-d'Épée*, *Rivière Qui-Mène-du-Train*, *Rivière Mouilleuse*)².

On retrouvera cette manière originale de manier la langue dans les récits de la chasse-galerie qui sont conservés aux Archives de folklore de l'Université Laval. Même dans les exemples tirés de sources écrites, l'oral se profile derrière les formulations des auteurs. La langue et le folklore ont été étroitement associés au Canada français dès le moment où, en réaction aux condamnations excessives des zéloteurs du bon usage, ont été publiés les glossaires d'Oscar Dunn (1880) et de Sylva Clapin (1894), qui n'étaient pas eux-mêmes des folkloristes. Leur travail a contribué à valoriser le français québécois et, surtout chez Clapin, à faire voir que ces éléments populaires

2. Pour une illustration des rapports entre langue commune et toponymes, voir André Gagnon, Danielle Turcotte et Guylaine Cloutier (dir.), *Parlers et paysages du Québec. Randonnée à travers les mots d'ici*, Québec, Les Publications du Québec, Commission de toponymie, 2012, xviii-185 p.

sont des composantes essentielles de notre identité qui s'est construite sur le socle des pratiques langagières des provinces de France. Vingt ans plus tôt, Ernest Gagnon avait commencé à recueillir les chansons populaires du Canada français et on portait déjà à l'écrit des contes qui s'étaient jusque-là transmis de bouche à oreille. Qu'il s'agisse de façons de parler usuelles ou de productions culturelles, on avait compris d'instinct que l'explication de la culture traditionnelle devait passer par l'étude des sources orales. En intégrant à sa description lexicographique le mot *chasse-galerie*, le *DHFQ* s'inscrit dans une tradition à laquelle sont associés les noms des grands spécialistes de la culture francophone en Amérique du Nord.

* * *

Les articles du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ) prennent la forme de monographies qui sont le résultat d'un travail d'équipe, de la collecte des matériaux à la révision finale. Le corpus d'exemples a été constitué pour l'essentiel dans les années 1970-1980 par des cohortes d'étudiants guidés par des professeurs. La première phase de la rédaction d'un article consiste à rassembler la documentation à propos du mot à l'étude (exemples tirés du corpus, études qui ont été réalisées depuis le XIX^e siècle). S'ensuit la structuration de l'article qui conduit à une version préliminaire par un rédacteur d'expérience. Ce premier texte circule au sein de l'équipe et entraîne généralement des ajustements. Quand le texte paraît satisfaisant, on procède à la vérification sur originaux de tous les exemples. Le texte est alors prêt pour la lecture finale par le directeur de la rédaction qui a déjà eu l'occasion de donner son avis lors des étapes précédentes. Cette démarche collective explique pourquoi les articles du *DHFQ* ne sont pas signés par des individus. On trouvera dans les pages liminaires de l'ouvrage la liste de tous les chercheurs et étudiants qui ont collaboré à la préparation des textes.

Fait exceptionnel, l'article CHASSE-GALERIE a été rédigé par une étudiante de niveau baccalauréat qui en était à sa première année de formation au TLFQ. Le rédacteur d'expérience qui la supervisait s'était rendu compte que le travail qu'elle avait fait dans l'organisation de la documentation était d'une qualité remarquable et il a fait le pari qu'elle pourrait assumer la construction de l'article jusqu'à l'étape finale. Le nom de cette étudiante s'ajoutera à ceux des rédactrices et rédacteurs sur la page de titre de la deuxième édition du *DHFQ*. Le projet du TLFQ a permis à quelque 230 étudiantes et étudiants d'acquérir une formation en lexicographie et une connaissance du français québécois dont ils ont tiré profit dans leur carrière de professeur, d'enseignant, de traducteur ou de linguiste.

CHASSE-GALERIE [ʃasgalʁi] n. f. Rem. L'orthographe *chasse-galerie* est bien établie depuis le XIX^e s. Les variations occasionnelles touchent surtout l'absence du trait d'union et le second élément qui peut être noté *gallery*, parfois avec initiale majuscule (voir Hist.).

♦ **1.** Vieilli (D'après une croyance populaire). Horde effrayante d'êtres surnaturels (chrétiens punis pour avoir enfreint des préceptes religieux, démons, loups-garous) qui traverse le ciel pendant la nuit dans un tumulte de bruits, de gémissements et de cris d'animaux. *Des histoires de loups-garous, de feux-follets, de chasse-galerie. Au temps où l'on croyait à la chasse-galerie* : à une époque révolue où les gens faisaient preuve de naïveté. – (Par méton.). Bruits qu'on entend dehors la nuit et qu'on associe à cette croyance.

Pendant bien des années, suivant les récits populaires, des bruits étranges se sont fait entendre en ces lieux, au milieu des airs, et par les nuits sombres ; c'étaient des cliquetis d'armes, des hennissements de chevaux, des coups de canon et de fusil ; enfin, tout le tintamarre qui constitue une chasse-galerie dans toutes les règles. **1861**, H. LaRue, « Voyage autour de l'Île d'Orléans », dans *Les Soirées canadiennes*, vol. 1, p. 162.

– Je vous dirai donc, pour ne pas mentir, que j'ai bien entendu, deux ou trois fois pendant la nuit, des *grémissements* (bruits, frémissements) dans les airs au-dessus de ma tête, mais je ne puis jurer que ce fut la chasse-galerie [...]. J'entends tout à coup un frémissement au-dessus de ma tête ; je crus d'abord que c'était un jibou (hibou), mais ça *haltait* (soufflait) comme un petit animal très-fatigué. C'est toujours drôle, que je me dis, que les oiseaux du nord haltent comme les bêtes à quatre pattes. Je fus bien vite tiré de mon embarras, quand j'entendis des bruits de chaînes, et des chiens japper comme des enragés, et puis une voix d'homme qui criait : pille ! pille ! chouquece ! chouquece ! et tout passa dans le ciel comme une vision. **1866**, Ph. Aubert de Gaspé, *Mémoires*, p. 410-411.

– Maintenant, ajouta-t-il, veux-tu entendre la chasse-galerie ? la nuit est noire ; elle ne sera pas intimidée ; le temps est calme, ses voix en seront plus nettes, plus retentissantes. – Va pour la chasse-galerie, répondis-je en riant. [/] Paul fit entendre un cri d'appel puissant. Dix échos le répétèrent avec un crescendo réellement terrifiant, et le dernier, courant vers le sud sur la crête des montagnes, se perdit en des sons de centaines de clochettes au timbre argentin. De ma vie je n'avais entendu pareils échos. [...] Il me fallut reconnaître qu'un homme seul et non prévenu pouvait être effrayé de ces voix mystérieuses que se renvoyaient les montagnes, au sein d'une nuit profonde, calme et partant pleine de mystères. **1897**, A.-N. Montpetit, *Les Poissons d'eau douce du Canada*, p. 342.

Pour nos Acadiens du Nord, pensons un peu à la « Chasse-Galerie » qu'aujourd'hui l'on traite simplement d'« histoire de vieille femme ». Ma grand'mère LeBlanc m'a raconté elle-même ce phénomène qui n'était pas un effet de son imagination ; il avait toujours lieu un peu après le coucher du soleil. « On entendait d'abord

un bruit sourd et indistinct comme l'espace. Le bruit augmentait et finissait par produire l'effet de voitures roulant sur le pavé ; on entendait même des sons de clochettes et de grelots, des voix d'hommes et de femmes. On pensait que les habitants qui voyageaient ainsi dans les airs étaient des autres planètes. » **1936**, M. Michaud, « Le Folk-Lore acadien », dans *Le Terroir*, oct., p 8.

Ah oui. Ils nous faisaient peur avec ça, les chasses-galeries. [...] Pis là [...] ils disaient que c'était le diable qui s'en venait avec toutes ses chaînes pis le monde qu'était avec lui. Ils nous faisaient une peur noire avec ça. La chasse-galerie, j'ai pas vu ça, mais j'entendais conter ça par exemple. **1966**, Saint-Malachie (Dorchester), AF, P. Jacob et M. Thibault 8.

♦ **2.** Mod. (Dans une légende). Bande de bûcherons qui traverse bruyamment le ciel dans un canot volant pour aller faire la fête avec leurs amoureuses, leurs proches, après avoir conclu à cet effet un pacte avec le diable. *Courir la chasse-galerie* : participer à ce voyage fantastique. – (Par méton.). Moyen qui permet de se déplacer rapidement dans les airs (habituellement un canot). *Se promener, partir, voyager en chasse-galerie*. Rem. Il existe diverses variantes de cette légende (voir Encycl.).

Tout le monde a entendu parler de la Chassegalerie [*sic*] ; presque tous nos grands pères en ont vu passer au-dessus de leur maison entre dix et onze heures du soir ; un de mes oncles avait appris une chanson sur l'aviron de ces étranges canotiers ; enfin nos grands pères ont couru la Chasse-galerie. [...] On procédait comme suit : Dans un chantier où se trouvaient une vingtaine d'hommes, il y en avait un qui proposait un voyage de quelques cents lieues, aller et retour en une seule veillée. La proposition était acceptée, pourvu qu'on fût voir un parent, un ami, une amante. Les conditions faites, on embarquait dans un canot et l'on se mettait à ramer, sans sortir du chantier. Bientôt on voyait ce qu'on voulait voir et le voyage était fait. **1875**, C. Lépine, « La Chassegalerie », dans *L'Opinion publique*, Montréal, 19 août, p. 394.

Tout ce que je puis vous dire, mes amis, c'est que ce n'est pas si drôle qu'on le pense que d'aller voir sa blonde en canot d'écorce, en plein cœur d'hiver, en courant la chasse-galerie ; surtout si vous avez un maudit ivrogne qui se mêle de gouverner. Si vous m'en croyez, vous attendrez à l'été prochain pour aller embrasser vos p'tits cœurs sans courir le risque de voyager aux dépens du diable. **1891**, H. Beaugrand, « La Chasse galerie », dans *La Patrie*, Montréal, 31 déc., p. 2.

Si vous savez pas ce que c'est que la chasse-galerie, les enfants, c'est moi qui peux vous dégoïser ça dans le fin fil [« d'une façon précise », parce que je l'ai vue, moi, la chasse-galerie. Oui, moi, Jos Violon, un dimanche midi, entre la messe et les vêpres, je l'ai vue passer en l'air, dret devant l'église de Saint-Jean-Deschailons [...] ! C'était comme qui dirait un canot qui filait, je vous mens pas, comme une ripouste [« comme un coup de vent »], à cinq cents pieds de

terre pour le moins, monté par une dizaine de voyageurs en chemise rouge, qui nageaient [« pagayaient »] comme des damnés, avec le diable debouté sus la pince de derrière, qui gouvernait de l'aviron. 1900, L. Fréchette, *La Noël au Canada*, p. 220-221.

« Qu'est-ce qu'on va faire demain, c'est Noël ? », ou ben « c'est le jour de l'An ? [...] Je voudrais ben aller voir mon amie tout d'un coup. » Il y en avait un qui était plus agressif que les autres. Il disait : « Veux-tu, on va y aller ? Embarque avec moi, on va y aller [...] avec la chasse-galerie. » Alors il prenait un gros madrier quelconque ou une bille de bois et puis il dit : « On va embarquer là-dessus [...]. » Il y avait trois, quatre mots à dire, trois, quatre signes à faire pis ça partait. Tout le monde était surpris quand il les voyait arriver. 1972, Giffard (Québec), AF, F. Bernier 9.

C'est moi l'plus jeune des dix / Dans ce canot maudit / Volant par maléfice / Au-dessus de vos vies / Épargnez vos prières / Mes parents mes amis / Je suis un beau tord-vis / Martin de la Chasse-Galerie / Vous connaissez l'histoire : / Nous bûchions au chantier / Loin de nos êtres chers / Dix gars ben esseulés / Dans notre désespoir / Le soir du jour de l'An / Nous avons fait Ciboire / Un pacte avec Satan / Dans le ciel du pays / Le canot fendit l'air / Et nous mena ravis / Aux maisons de nos pères. 1994, M. Rivard, « Martin de la Chasse-Galerie », disque compact *La Mistrine* de La Bottine Souriante (chanson).

◇ (Par anal.). Disparu. Troupe d'enfants se poursuivant à la queue leu leu, et faisant force tapage. (Clapin). – Vieilli. Réunion de personnes qui fêtent et qui font du bruit. (PPQ 2272). – (Par méton.). Vieilli. Bruits, grand tapage. (Clapin, s.v. *sacakoua* ; PPQ 2023). ◇ Fig. « Par cet hiver qui exulte / dans la chasse-galerie des paroles / ici et là l'errance immobile / sur la trame de l'insu soudaine / où s'allume la lignée d'ancêtres [...] dans la floraison du songe / Emmanuelle ma fille / je te donne ce que je réapprends ». (G. Miron, *Courtepointes*, 1975, p. 50-51). – « Combien m'enchante ce voyage qui participe de l'histoire et un peu d'une sorte de chasse-galerie de la mémoire ! » (F.-A. Savard, *Journal et souvenirs II*, 1975, p. 24).

ENCYCL.

1. **Une légende héritée de France.** Une version de la légende de la chasse-galerie a été apportée au Canada par des immigrants français originaires de l'Anjou, du Poitou et de la Saintonge où elle est connue sous le même nom. Cette légende découle d'une croyance populaire selon laquelle on pouvait entendre, pendant la nuit, un vacarme provoqué par le passage dans les airs d'un cortège infernal (diables, damnés, animaux fantastiques). Elle met en cause à l'occasion un seigneur nommé Gallery qui aurait été condamné à chasser éternellement dans le ciel, accompagné d'une troupe de cavaliers et

de sa meute de chiens, pour s'être adonné à cette activité pendant la messe du dimanche, d'où la variante *chasse Gallery* qu'on rencontre notamment dans le Poitou. Cette chevauchée fantastique se rattache à une tradition représentée dans toute la France sous diverses appellations : *chasse volante* – le mot fait l'objet d'un article dans Trévoux 1771 – , *chasse à rigaud*, *chasse galière*, *chasse galopine*, *chasse à Arthur*, etc. On relève la même légende en Angleterre, en Allemagne et dans les autres zones d'influences celtiques et germaniques.

2. Un mythe païen récupéré par la tradition chrétienne. La croyance dans les chevauchées fantastiques dans le ciel serait issue d'un mythe ancien associé aux changements de saison. Selon l'ethnologue J. Du Berger, les Germains auraient entendu, lorsque le ciel est tumultueux, la chevauchée d'un dieu germanique, guide des hommes qui ont péri à la guerre. Cette croyance, réinterprétée par les chrétiens, serait à l'origine de la célèbre mesnie Hellequin, qui remonte au Moyen-Âge en France, où *Hellequin* personnifie le meneur des diables et des démons. La croyance serait devenue une légende illustrant la punition exemplaire infligée à un chrétien qui ne s'est pas soumis aux préceptes de l'Église. De nombreux folkloristes ont émis l'hypothèse que les grands vents d'automne ou la migration des oiseaux – par exemple les oies dont le cri ressemble à l'aboïement d'un chien – seraient à l'origine de cette légende qui fournissait une explication à des bruits inspirant la crainte.

3. Transformation de la légende au Canada. Dans la version qui est aujourd'hui la plus connue au Québec (sens 2), la légende a perdu son caractère sinistre, se transformant en un récit d'une joyeuse expédition. Des aspects effrayants de la légende de départ sont cependant attestés dès l'époque de la Nouvelle-France. Évoquant les calamités ayant marqué l'année 1660-1661, dont un tremblement de terre dans la région de Montréal et la guerre contre les Iroquois, le père Lejeune fait état de croyances populaires associées à la chasse-galerie quand il parle des « voix lamentables, qui se sont fait entendre en l'air sur les Trois Rivieres » et des « Canots qui ont paru tout en feu, voltiger par le milieu des airs aux environs de Kebec ». Le père Fr. X. de Charlevoix rappelle en 1744 ces signes qu'il attribue à l'imagination du peuple. Outre ces premières indications, on relève, dans la tradition orale des francophones du Québec, d'Acadie et d'ailleurs (Déroit, Missouri), de nombreux éléments hérités tels quels de France. Ainsi, dans de nombreuses versions de la légende, on fait référence à un cavalier armé suivi d'une meute de chiens, à un vacarme associé à des cris de chasseurs, à des aboiements de chiens, à des coups de fusil, à des bruits de galop, ou encore à des chrétiens morts en état de péché

et qui sont condamnés à parcourir les airs (v. des exemples sous le sens 1). En 1894, Louis Fréchette estimait que, « [d]ans le district de Québec, la *chasse-galerie* se rapproch[ait] plus de la légende française » (rappel de l'homme qui est allé à la chasse pendant la grand-messe du dimanche). C'est à partir des années 1870 qu'on commence à voir apparaître dans les textes canadiens de nouvelles interprétations de la légende qui vont finir par la transformer profondément. La principale d'entre elles, popularisée par H. Beaugrand en 1891, a pris naissance dans les chantiers forestiers et la trame principale en était déjà bien établie depuis longtemps, semble-t-il (v. le passage 1875 de *L'Opinion publique*, cité sous le sens 2). Le récit de Beaugrand a connu une grande diffusion et a été repris par divers auteurs, dont L. Fréchette. Il met en scène des bûcherons qui n'ont pas froid aux yeux, qui défient les interdits et font un pacte avec le diable auquel ils réussiront à échapper. La légende n'est pas totalement dépouillée de son caractère moralisateur puisqu'elle rappelle les interdits que doit respecter tout chrétien : l'alcool, la danse et les jurons. La transition du modèle original vers celui de Beaugrand s'est faite à travers de multiples versions intermédiaires où le moyen de transport n'est pas toujours le canot (il peut s'agir d'une simple bille de bois). Dans celle qu'édite J. Tremblay en 1920, dans le *Journal of American Folk-Lore*, les passagers du canot sont des loups-garous, donc des êtres maléfiques, alors que, dans celle dont témoigne O.-Ch. Pelletier en 1940, il s'agit de coureurs de bois morts en état de péché dont les témoins de la chasse-galerie peuvent atténuer le châtement par leurs prières. Dans une autre encore, rapportée par É.-Z. Massicotte, le canot volant est suivi par une meute de cavaliers. Des folkloristes sont d'avis que la légende de la chasse-galerie a été réinterprétée parce que la chasse n'était pas interdite au Canada et qu'on n'y pratiquait pas cette activité en compagnie d'une meute de chiens. L'image du canot volant n'a pas de quoi surprendre dans le contexte canadien, surtout qu'on trouve dans les légendes européennes l'évocation de barques et de navires qui volent.

4. Une légende à valeur emblématique. La version originale de la légende de la chasse-galerie ne subsiste de nos jours que dans le souvenir de personnes âgées. Par contre, dans sa version moderne, la légende demeure très présente dans l'imaginaire québécois. Dans le domaine culturel, elle a fourni le thème de quelques chansons et de diverses œuvres en art visuel, dont de nombreuses illustrations de Henri Julien (1851-1908) qui sont encore bien connues. Elle a aussi inspiré le logo d'une bière québécoise et prêté son nom à un groupe de musique, à une maison de production, ainsi qu'à divers commerces. Des artistes associent la légende de la chasse-galerie à une certaine fierté nationale, par exemple le groupe La Bottine Souriante qui présente ainsi sa chanson :

« Voici donc un fruit défendu : une chasse-galerie revue et corrigée encore plus près de nous tirée de notre identité québécoise bien prête à traverser le temps. » – H. Beaugrand, *La Chasse-galerie et autres récits*, éd. par Fr. Ricard, 1989, p. 7-95 ; La Bottine Souriante, disque compact *La Mistrine*, 1994 ; L. Bovet, « Le Voyage fantastique, la chasse-galerie », dans *Québec français*, hiver 1996, p. 110-112 ; Fr. X. de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, t. 1, 1744, p. 348 ; J. Du Berger, « Chasse-galerie et voyage », dans *Studies in Canadian Literature*, vol. 4, n° 2, 1979, p. 35-43 ; Encxxx^e, s.v. *Hellequin* ; L. Fréchette, dans *La Patrie*, Montréal, 24 février 1894, p. 1 ; J. Grignon, « La Chasse-galerie », dans *Le Bulletin des recherches historiques*, vol. 6, n° 2, 1900, p. 51-53 ; N. Guilbault, *Henri Julien et la tradition orale*, 1980, p. 65-95 ; C. Jolicœur, « La Chasse-Galerie », dans *Revue d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie*, vol. 13, n° 4, 1975, p. 209-210, vol. 14, n° 1, 1976, p. 51-52, et vol. 14, n° 4, 1976, p. 333-337 ; Larousse 1982, s.v. *chasse* ; P. Lejeune, dans *RJ* 46, 1662, p. 202 ; C. Lépine, « La Chasse-galerie », dans *L'Opinion publique*, Montréal, 19 août 1875, p. 394 ; É.-Z. Massicotte, « Diverses sortes de chasse-galerie », dans *Le Bulletin des recherches historiques*, vol. 44, n° 6, 1938, p. 163-166 ; G. Mercure et J. Tremblay, « Anecdotes de la Côte-Nord et de Portneuf », dans *JAF* 33/129, 1920, p. 263 ; O.-Ch. Pelletier, *Mémoires, souvenirs de famille et récits*, 1940, p. 139-140 ; Br. Purkhardt, *La Chasse-galerie, de la légende au mythe*, 1992 ; M. Tremblay, *Le Cycle de la chasse-galerie*, 1996.

■ HIST.

Le mot *chasse-galerie* est un apport des parlers de l'Anjou, du Poitou et de la Saintonge où il est connu sous cette forme ou des variantes voisines comme *chasse Gallery*, *chasse-galerit*, *chasse-galerite* (v. FEW **captiare* 2¹, 320a ; CormMauges ; RézOuest¹⁻² ; TravPoit 136-138 ; FavrPoit, s.v. *chasgalerie* ; MussSaint, s.v. *chasse galeri* ; DoussTrav 457-458 ; relevé en outre dans TLF et Robert 2001). Le mot n'est attesté en France que depuis 1829 (peut-être depuis 1791, v. RézOuest¹), mais il est certainement arrivé au Canada dès le xvii^e siècle puisqu'il est bien implanté au Québec et en Acadie. *Chasse-galerie* est formé de deux éléments dont le premier, *chasse*, paraît employé avec sa valeur collective, « désignant les chasseurs, chiens et équipage de la chasse » (sens attesté depuis 1690 en français, v. FEW **captiare* 2¹, 320a). Le second élément pose problème et a été interprété de diverses façons. On a notamment cru y voir dans le Poitou le nom d'un certain *Gallery*, seigneur impie qui aurait été condamné à chasser pour l'éternité dans le ciel parce qu'il avait chassé le dimanche pendant la messe. Cette hypothèse était confortée

par le fait que, parmi les divers noms donnés aux chasses volantes, certains comportent comme second élément le nom d'un personnage historique (par ex. *chasse Arthur*, *chasse Saint-Hubert*, *chasse Saint-Eustache*) ; il s'agit de toute évidence ici d'une étymologie populaire. *Galerie* se rattacherait plutôt aux mots *galier* et *gaille*, connus autrefois en français ou dans des patois et qui signifient « cheval ». Cette explication est d'autant plus plausible que l'on retrouve dans les régions de France des appellations comme *chasse-galière* et *chasse-gallère*, où l'on reconnaît le même mot, ou *chasse-galopine* qui évoque le cheval (v. L. Sainéan, « La Mesnie hellequin », dans *Revue des traditions populaires*, t. 20, n° 5, 1905, p. 177-186 ; RézOuest¹ ; Robert 2001).

1. Depuis 1833, dans une énumération sous la plume d'un Français citant un informateur canadien : *Nos souvenirs populaires, nos contes de vieilles, nos chansons, nos proverbes, nos superstitions, tout en nous est normand ou breton, m'écrit un homme politique du Bas-Canada. Les contes [...] les chansons [...] les histoires des Fifollets, de la Chasse Galerie, du Lutin qui fait trotter les chevaux, etc. ; ces contes, ces fadaises-là me font plaisir à entendre.* (I. Lebrun, *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, p. 267). Le sens donné au mot dans les exemples relevés au Québec correspond à ceux qu'on relève dans les parlers angevins, poitevins et saintongeais, soit « troupe infernale (damnés, diables, sorciers, etc.) supposée parcourir les airs durant la nuit » (RézOuest²), « grand vacarme nocturne dans les airs, fait de hurlements, d'aboiements, de sifflements et de battements d'ailes » (DoussTrav 457), ou encore « chasse fantastique menée de nuit par des cavaliers galopant dans les airs » (MinVienne²). Ce sens du mot est le seul à être noté au xx^e siècle dans Dionne, GPFC et Bélisle¹⁻³ (« ronde nocturne des sorciers ou des loups-garous ») ; pourtant, Clapin relevait déjà le sens 2 en 1894. Cet état de fait peut révéler que la version européenne de la légende était la mieux implantée dans la région de Québec, où ont été réalisés ces dictionnaires, ce qui confirmerait ce qu'écrit Fréchette en 1894 (v. Encycl., point 3).

2. Depuis 1875 (notamment dans *courir la chasse-galerie*). Découle d'une adaptation canadienne de la légende (v. sous Encycl.). Le sens de « troupe d'enfants se poursuivant à la queue leu leu, et faisant force tapage » résulte d'une extension qui s'était déjà produite dans le Poitou (v. RézOuest¹⁻²). Le sens de « tapage » est noté comme régional (Ouest de la France) dans TLF et Robert 1985-2001.

Signes conventionnels et abréviations

*	placé après le mot, annonce une forme étymologique reconstituée mais non attestée
◆	annonce une définition principale
◇	annonce une définition secondaire
■	annonce la partie historique
AF	Archives de folklore de l'Université Laval
anal.	analogie
collab.	collaboration
déc.	décembre
éd.	édité, édition
ed.	edited
Encycl.	renvoie à la section ENCYCL. de l'article
ENCYCL.	rubrique annonçant la section encyclopédique
f.	féminin
Fig.	figuré
Hist.	renvoie à la section HIST. de l'article
HIST.	rubrique annonçant l'explication historique
méton.	métonymie
Mod.	moderne
n.	nom
ex.	exemple
n°	numéro
oct.	octobre
p.	page
réimpr.	réimpression
Rem.	rubrique annonçant une remarque
s.	siècle
s.v.	<i>sub verbo</i> (c'est-à-dire « sous le mot »)
t.	tome
v.	voir
vol.	volume

Bibliographie des références siglées

Bélisle : BÉLISLE, Louis-Alexandre, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, Bélisle éditeur, 1957, [XIV]-1390 p. ; 2^e éd., Bélisle éditeur inc., 1971, [XVI]-1390 p. ; [3^e éd.], *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin, 1979, [XIV]-1196 p.

Clapin : CLAPIN, Sylva, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, Montréal – Boston, C. O. Beauchemin & Fils – Sylva Clapin, 1894, XLVI-389 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974].

- CormMauges : CORMEAU, Henry, *Terroirs mauges. Miettes d'une vie provinciale*, t. 1, *Le glossaire*, Paris, Georges Crès et Cie, 1912, 515 p.
- Dionne : DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Le Parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme & Proulx imprimeurs, 1909, xxiv-671 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974].
- DoussTrav : DOUSSINET, Raymond, *Les Travaux et les jeux en vieille Saintonge*, La Rochelle, Éditions Rupella, 1967, xii-590 p. (Le Parler savoureux de Saintonge).
- Encxx^e : *Encyclopédie universelle du xx^e siècle*, Paris, Librairie nationale, 1904, 12 vol.
- FavrPoit : FAVRE, L., *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, Niort, Robin et L. Favre imprimeurs-éditeurs, 1867, lxxxiv-356 p.
- FEW : WARTBURG, Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, t. 1, Bonn, Kurt Schroeder, 1922 [réimpr. : Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 1948] ; en cours de publication.
- GPFC : La Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale limitée, 1930, xix-709 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968].
- JAF : *The Journal of American Folk-Lore*, Boston – New York, The American Folk-Lore Society, vol. 1, n°1 ; depuis avril-juin 1888. Le lieu de publication varie. Autre titre : *Journal of American Folklore*.
- Larousse 1982 : *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 1982-1985, 10 vol.
- MussSaint : MUSSET, Georges, avec la collab. de Marcel Pellisson et Charles Vigen, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, t. 1-3, La Rochelle, Imprimerie Masson Fils & Cie, 1929-1932 ; t. 4-5, Imprimerie Masson & Renaud, 1938-1948 [réimpr. : Marseille, Laffitte Reprints, 1977].
- PPQ : DULONG, Gaston et Gaston BERGERON, *Le Parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, 1980, 10 vol. (Études et dossiers).
- RézOuest : RÉZEAU, Pierre, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde*, [2^e éd.], *Dictionnaire du français régional de Poitou-Charentes et de Vendée*, Paris, Éditions Bonneton, 1990 [réimpr. : 1991], 160 p.
- RJ : (= Relations des jésuites) : *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*, ed. by Reuben Gold Thwaites, Cleveland, Burrows Brothers Company, 1896-1901, 73 vol.

Robert : ROBERT, Paul, *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2^e éd. entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Paris, Le Robert, 1985, 9 vol. ; édition augmentée en 6 vol., nouveau format, sous la responsabilité de Alain Rey et Danièle Morvan, 2001.

TLF : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, sous la dir. de Paul Imbs, puis de Bernard Quemada, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, puis Gallimard, 1971-1994, 16 vol.

TravPoit : TRAVER, Émilien, *Le Patois poitevin*, Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), Imprimerie moderne H. Chasseray, 1944, xvii-189 p. + 3 pl.

Trévoux : *Dictionnaire universel françois & latin*, 6^e éd., Paris, Compagnie des libraires associés, 1771, 8 vol.